

Allocation de soutien aux parents qui élèvent leurs enfants en famille

Le Gouvernement jurassien entend profiler le Jura comme canton modèle en matière de politique familiale en présentant un avant-projet de tarifs bas pour les structures d'accueil de l'enfance. Cet avant-projet propose notamment "la journée à 10 francs dans les crèches". Le but recherché est de proposer "un instrument particulièrement convaincant pour permettre aux parents, et particulièrement aux femmes, de concilier vie familiale et vie professionnelle" et de favoriser le placement des enfants dans une institution d'accueil afin d'encourager une croissance économique et des hausses de la consommation et de la démographie. Est-ce à dire que les parents qui choisissent d'élever leurs enfants en famille en réduisant ponctuellement le temps d'occupation professionnel d'un ou des deux conjoints avec des sacrifices financiers, mais en favorisant l'éducation dans le cercle familial, font un mauvais choix ? Le système de tarifs bas pour les structures d'accueil de l'enfance ne dévalorise-t-il et ne pénalise-t-il pas les parents choisissant d'élever leurs enfants en famille ?

Le but de ce postulat n'est pas de contester globalement les tarifs des structures d'accueil de l'enfance proposés dans l'avant-projet du Gouvernement qui a le mérite d'être novateur et simple d'application. Par contre, il nous paraît important et nécessaire au départ de l'étude de ce dossier de prendre en compte un modèle d'éducation dans le cercle familial pour des raisons d'équité et de réflexion globale de la politique familiale dans notre canton. Il est, à nos yeux, également important de valoriser le travail de l'homme ou de la femme au foyer.

L'idée est de concevoir dans notre canton, une allocation de soutien aux parents qui élèvent leurs enfants en famille, en complément de l'allocation familiale. Cette nouvelle allocation devrait être évaluée dans les prochaines discussions avec les partenaires sociaux concernant l'allocation d'accueil, puisque les deux allocations poursuivent la plupart des mêmes objectifs :

- profiler le Jura comme un canton modèle en matière de politique familiale
- stimuler la consommation
- favoriser une hausse des naissances.

L'objectif est clair, il faut que tous les "styles" de famille puissent trouver leurs comptes dans la nouvelle politique familiale de notre canton. De plus, cette nouvelle allocation valorise le travail de l'homme ou de la femme au foyer et renforce l'image de la famille qui est la cellule fondamentale de notre société et de l'éducation. Elle peut également contribuer à éviter l'explosion des demandes de placements en institutions d'accueils.

Le groupe démocrate-chrétien demande au Gouvernement d'étudier une allocation de soutien aux parents qui élèvent leurs enfants en famille conjointement à l'allocation d'accueil présentée en avant-projet.

Delémont, le 24 juin 2009

Groupe démocrate-chrétien
Jean-Pierre Bendit